



Déclaration relative au soutien de la position de Google Irlande Limited propriétaire de YouTube de déclarer irrecevable les requêtes formulées par Monsieur Jean-Claude GANDUR, Addax Energy SA et The Addax and Oryx Group

Conakry, le 29 août 2024 : La Société Civile Guinéenne à travers le Réseau National des Acteurs du Développement Durable (RENADE) salue la position de Google Irlande Limited sur l'irrecevabilité de l'ordonnance du Tribunal Civil de première instance de la République et Canton de Genève en lien avec les plaintes formulées par Monsieur Jean-Claude GANDUR, Addax Energy et The Addax and Oryx Group associées à des actes de corruption aggravée et de vente du carburant de mauvaise qualité à la population guinéenne.

Au regard de la Convention des Nations Unies contre la corruption, nous demeurons debout pour favoriser une gouvernance vertueuse, transparente et redevable dans la gestion de la chose publique en République de Guinée conformément aux différents engagements internationaux auxquels la Guinée a souscrit.

Nous réitérons notre constante solidarité au travail rigoureux d'investigation du journaliste français Monsieur Thomas Dietrich, lequel est convié à comparaître devant le Tribunal Civil de la République et Canton de Genève en date du 23 septembre 2024 dans l'affaire de dénonciation des actes de corruption entourant le contrat du trader pétrolier Addax and Oryx Group et la vente du carburant de mauvaise qualité à la population guinéenne. Il est impératif de protéger ceux qui risquent leur vie pour défendre l'intérêt général et les valeurs de transparence pour un monde juste.

Nous devons tous faire front commun pour exiger la fin des intimidations et assurer que la voix des défenseurs des droits soit entendue et respectée. Nous saluons la position de Google Irlande Limited propriétaire de YouTube de déclarer irrecevable les requêtes formulées par Monsieur Jean-Claude GANDUR, Addax Energy SA et The Addax and Oryx Group qui portent des graves atteintes à l'économie guinéenne, éventuellement à la santé de la population et à l'environnement de notre pays.

La Société Civile Guinéenne par le biais du Réseau National des Acteurs du Développement Durable (RENADE) constate avec amertume l'impossibilité pour la justice guinéenne de mener à bien des enquêtes indépendantes à cause de la pression des autorités militaires au pouvoir. Donc, le RENADE informe la population Guinéenne qu'il engagera une plainte contre Monsieur Jean-Claude GANDUR, Addax Energy SA, et The Addax and Oryx Group et plusieurs hauts commis de l'État guinéen devant le Parquet général du Ministère public genevois et la Cour de justice de la CEDEAO pour des faits présumés de corruption, de violations des Codes des marchés publics et des investissements, de la livraison et de la vente du carburant de mauvaise qualité à la population guinéenne en vue de réclamer justice et réparations pour la population, principale victime de corruption et de carburant toxique.

Contact de presse : renadeguinee@gmail.com / +224 662 50 80 33

Le Bureau Exécutif du RENADE